



## PROFIL DE POSTE COORDONNATEUR EN OBSTETRIQUE DU RESEAU PERINAT-SUD

**Etablissement** : Réseau Périnat-Sud, réseau de santé régional.

Président : Pr Léon Boubli.

Etablissement pivot gestionnaire : Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille.

**Spécialité recherchée** : gynécologue obstétricien

### **Compétences initiales souhaitées**

- Être médecin spécialiste gynécologie-obstétrique,
- Avoir une solide expérience clinique avec un recul sur la pratique professionnelle.

### **Qualités complémentaires souhaitées**

- implication, motivation, dynamisme,
- esprit de synthèse, et sens de l'évaluation,
- goût du travail en équipe, sens du travail en réseau dans le respect de la pratique des autres professionnels,
- disponibilité car réunions possibles en soirée sur la région Paca Ouest Corse du Sud et réseaux limitrophes.

### **Statut de recrutement du praticien hospitalier :**

- **TEMPS PARTIEL** – nombre de demi-journées : 5 demi- journées, compatibles avec une activité libérale en secteur de ville,
- ou médecin praticien attaché hors AP-HM,
- ou praticien hospitalier temps partiel hors AP-HM,
- ou praticien hospitalier temps plein AP HM qui serait mis à disposition du Réseau pour partie de son temps.

### **Objectifs et Actions et moyens mis en œuvre**

#### **1. COMMUNICATION ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS DU RESEAU**

- organisation de réunions régionales et inter-régionales sur différentes thématiques,

- organisation des réunions avec les instances du réseau (comité de pilotage, comité scientifique, comité d'évaluation),
- organisation de la « Journée du réseau » tous les 18 mois.

## **2. HARMONISATION DES PRATIQUES**

- encadrement de la cellule de régulation avec le pédiatre et la sage femme coordinatrice ; travail de collaboration avec les équipes des SAMU,
- établissement diffusion et évaluation de nouveaux protocoles

## **3. EVALUATION DES PRATIQUES**

- valoriser les démarches d'EPP au sein du réseau, enquêtes auprès des professionnels et des usagers travail en collaboration notamment avec la cellule d'évaluation médicale,
- évaluation épidémiologique via la base de données médicales, travail en collaboration avec les services informatiques,
- évaluation annuelle des actions du réseau : établissement du rapport d'activité, travail en collaboration avec les services administratifs de l'APHM et les tutelles.

Ce médecin encadre la cellule de régulation conjointement avec les autres coordonnateurs, pédiatres et sages-femme. Avec eux, il anime les instances du réseau : comité de pilotage, conseil scientifique et comité d'évaluation en collaboration avec leurs présidents.

### **Conditions administratives**

Si le candidat est praticien hospitalier, il est assuré de garder la totalité de son salaire, son établissement étant remboursé par le réseau de la partie correspondant à son travail de coordonnateur.

Pour toute précision :

- concernant le travail de coordonnateur : s'adresser au Dr Valérie Zarka : [valerie.zarka@gmail.com](mailto:valerie.zarka@gmail.com) ou 06 23 89 58 81,
- concernant la rémunération : s'adresser à Mme Catherine Pansera : [catherine.pansera@ap-hm.fr](mailto:catherine.pansera@ap-hm.fr) 04 91 38 16 62.

**Les réponses seront recueillies jusqu'au 30/09/2009 et toutes les candidatures seront étudiées.**